

L'INTÉRÊT HERPÉTOLOGIQUE DES GARES DE TRIAGE DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE (BELGIQUE)

par

Eric GRAITSON (*)

Introduction

A la fin du XIX^e siècle, la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse était dotée d'un réseau ferroviaire très développé dont la majeure partie est aujourd'hui désaffectée. Il s'agissait de desservir les nombreuses carrières et exploitations minières de la région (DE VUYST-HENDRIX, 1974). Le dépôt et la redistribution des matériaux étaient en grande partie effectués dans les gares de triage.

Ces grandes aires de triage, ou gares de formation, sont des milieux sensiblement différents du reste du réseau ferroviaire. Ils s'en distinguent essentiellement par :

- leur caractère «surfacique», par opposition aux autres milieux ferroviaires «linéaires» ;
- la présence de vastes zones ouvertes dont le substrat, très xérique, est le plus souvent composé de cendrées, parfois de pierres concassées ;
- leur relief peu accidenté (seuls les anciens quais créent quelques irrégularités), qui contraste avec les nombreux talus de remblais, les tranchées ou encore les ouvrages d'art qui jalonnent une grande partie du réseau ferroviaire.

Ces aires constituent de vastes friches recelant divers microbiotopes et où l'on peut observer, lorsqu'elles sont désaffectées, des stades de transition variés, allant des sols nus jusqu'aux premiers stades du reboisement.

(*) Eric GRAITSON : rue des Anneux 7, B-4053 Embourg, Belgique.

En Belgique, l'étude de ces milieux est encore très partielle. On notera toutefois l'étude menée sur une ancienne gare de triage de la Lorraine, désormais disparue, dont l'intérêt botanique et entomologique était clairement mis en évidence (MEES & PASTORET, 1976).

L'intérêt herpétologique élevé des voies ferrées est également bien connu (GRAITSON & al., 2000), mais essentiellement dans sa composante «linéaire», les grandes aires de gares ayant jusqu'à présent été relativement délaissées.

Présentation des sites inventoriés

Entre 2000 et 2002, nous avons effectué des relevés herpétologiques sur les grandes aires de gares de l'Entre-Sambre-et-Meuse (vallées de la Sambre et de la Meuse exclues). D'autres aires comparables existent dans cette région, mais leur taille est plus réduite ; il doit en être de même de l'activité ferroviaire qui est (ou y était) associée. Les gares de triage auxquelles nous nous sommes intéressés sont au nombre de sept, du nord vers le sud : Acoz, Berzée, Walcourt, Florennes, Warnant, Mariembourg et Treignes. Leur localisation est fournie à la figure 1 et au tableau 1. Chaque site a été visité à deux reprises ; toutefois, quelques observations effectuées à la gare de Treignes ont eu lieu en 1991.

Ils sont répartis dans différentes régions naturelles de l'Entre-Sambre-et-Meuse et pour la plupart situés dans des vallées. Seule la gare de Florennes est localisée sur le plateau condrusien ; c'est aussi la seule aire de gare à être déferrée.

Trois gares sont situées le long de lignes actives, Berzée, Mariembourg et Walcourt, les autres sont désaffectées. L'aire de gare de Treignes, bien que désaffectée par la SNCB, est encore entretenue et soumise à des pulvérisations suite à l'exploitation de la ligne par un train touristique. Toutes ces friches ferroviaires présentent encore de vastes zones de sols nus ou faiblement recolonisés par la végétation.

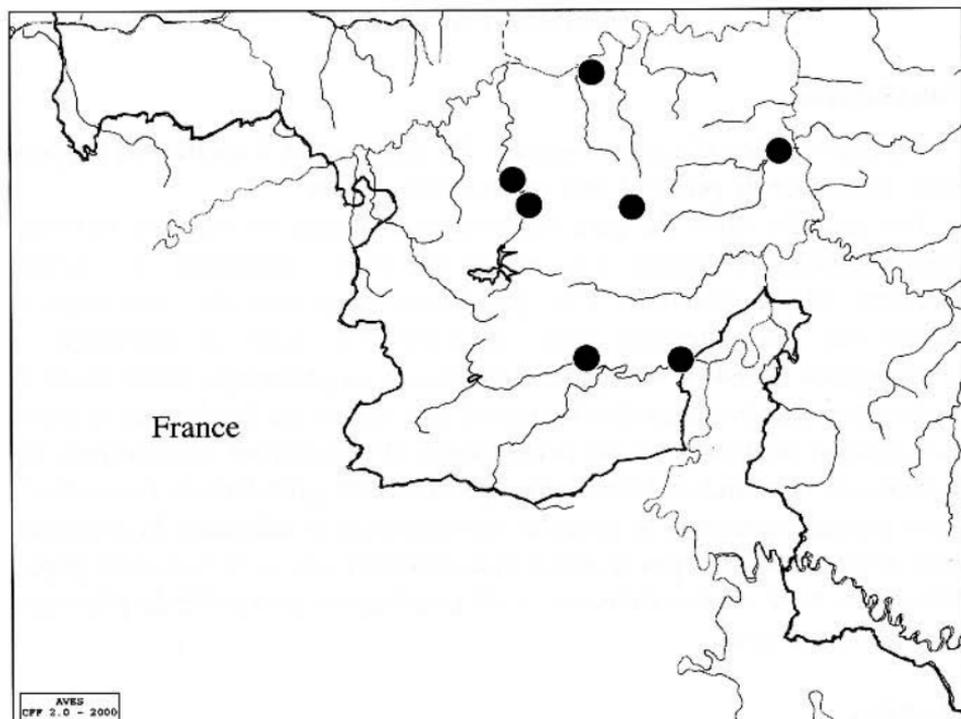


FIG. 1. — Localisation des gares de triage étudiées

TABLEAU 1. — Caractéristiques géographiques des gares de triage étudiées

Gare	Commune	Région biogéographique	IFBL 31UFR	UTM
Acoz	Gerpennes	Pays sambrien	H4.18	0984
Berzée	Walcourt	Condroz (bassin de la Sambre)	H4.36	0071
Walcourt	Walcourt	Condroz (bassin de la Sambre)	H4.47	0268
Florennes (nord)	Florennes	Condroz (plateau)	H5.42	1468/1568
Warnant	Anhée	Condroz (bassin de la haute Meuse)	H5.26	3175
Mariembourg	Mariembourg	Fagne	J4.38	0950
Treignes	Viroinval	Calestienne	J5.37	2050

Résultats et discussion

Amphibiens

Aucune espèce n'a été observée. Ce constat est à mettre en rapport avec l'absence de points d'eau sur les sites visités.

Les grandes aires de gare constituent pourtant un biotope terrestre potentiellement favorable à au moins une espèce menacée : le crapaud calamite (*Bufo calamita*). Une population abondante de cette espèce, située sur une ancienne gare de formation dans le Borinage, à Warquignies (G3.44), se reproduisait encore au printemps 2000, avant la destruction du site, dans des flaques d'eau situées en bordure de la gare. La création de fossés ou de petits points d'eau, même temporaires, en bordure de ces friches ferroviaires pourrait être grandement favorable à cette espèce pionnière. Si de telles mesures étaient adoptées, la colonisation de ces milieux serait d'autant plus probable que la présence de populations de cette espèce menacée a été constatée à proximité de plusieurs des sites parcourus.

Reptiles

A l'exception du lézard des souches (*Lacerta agilis*) qui, en région wallonne, n'est présent qu'en Lorraine, toutes les espèces de la faune belge ont été observées sur les aires de triage de l'Entre-Sambre-et-Meuse (tableau 2).

Les aires de gares fournissent un habitat particulièrement apprécié par l'orvet, *Anguis fragilis*. En effet, l'espèce a été observée dans tous les sites à l'exception de la gare de Walcourt, où ce lézard doit être passé inaperçu car le site n'a été visité qu'une seule fois. En outre, l'espèce a été notée en abondance sur le tronçon de voie ferrée directement adjacent à la gare.

TABLEAU 2. — Reptiles présents sur les gares de triages de l'Entre-Sambre-et-Meuse
Une indication entre parenthèses signifie que l'espèce a été observée à proximité du site

	Acoz	Berzée	Walcourt	Florennes	Warnant	Mariembourg	Treignes
<i>Anguis fragilis</i>	X	X	(X)	X	X	X	X
<i>Lacerta vivipara</i>	X	X		X	X		(X)
<i>Podarcis muralis</i>			X		X	X	X
<i>Natrix n. helvetica</i>					X	X	X
<i>Coronella austriaca</i>		(X)	(X)		X		X
<i>Vipera berus</i>		(X)	(X)				X

Le lézard vivipare, *Lacerta vivipara*, est présent à Acoz, Berzée, Florennes et Warnant. Ces sites sont caractérisés par la présence de groupements de lisières et de zones de végétation herbacée dense, favorable à cette espèce hygrophile. L'abondance de ce lézard est particulièrement remarquable à la gare d'Acoz, où la présence de nombreux bois morts, essentiellement des anciennes traverses de chemin de fer, semble jouer un rôle important dans la densité atteinte par cette espèce.

Le lézard des murailles, *Podarcis muralis*, est bien représenté sur plusieurs aires de gares où il forme des populations abondantes. Il y occupe la plupart des microbiotopes présents : rails, ballast, dalles en béton, anciens quais, vieux murs, dépôts de traverses et de matériaux divers.

Les sites de Warnant, Mariembourg et Treignes sont situés au sein de son aire naturelle. En revanche, sa présence à la gare de Walcourt est particulièrement remarquable car l'espèce était inconnue de la vallée de l'Eau d'Heure. Cette population, qui occupe environ deux km de voies ferrées entre Walcourt et Pry (H4.36, H4.37 et H4.47), est disjointe du reste de l'aire naturelle de l'espèce en Wallonie. Des prospections récentes (avril 2002) dans les différents milieux potentiellement favorables au lézard des murailles n'ont pas permis de trouver cette espèce ailleurs dans la vallée. Cette population semble donc d'origine anthropique. Comme pour la population d'Erquelinnes en haute Sambre (H4.21) (GRAITSON & al., 2000), l'hypothèse d'un transfert fortuit par wagons de marchandises peut être avancée pour expliquer la présence de cette station isolée du reste de l'aire. La même hypothèse a été formulée pour expliquer la présence de populations isolées du lézard des murailles sur des dizaines de gares de triage en France (FRANÇOIS, 1999) et en Suisse (HOFER, 2001).

Dans le bassin de la Sambre, en dehors de la station de Malonne (PARENT, 1978) située à proximité de la vallée de la Meuse, on ne connaît actuellement que trois populations du lézard des murailles, l'une également très proche de la Meuse (Ronet), les deux autres beaucoup plus éloignées (Erquelinnes et Walcourt), toutes situées sur des gares de triage. Etant donné le nombre élevé d'aires de triage dans la vallée de la Sambre et la présence de milieux proches, notamment des terrils, susceptibles d'être colonisés par le lézard des murailles, il y aurait lieu d'y rechercher cette espèce ainsi que dans toute la zone industrielle et ferroviaire du Hainaut. Rappelons que la station d'ACOZ (PARENT, 1978) résulte d'une confusion avec le lézard vivipare (GRAITSON & al., 2000).

La couleuvre à collier, *Natrix natrix helvetica*, a été observée de façon remarquablement régulière, parfois avec une certaine abondance (jusqu'à quatre individus adultes au même endroit), sur les aires de gare de Warnant, Mariembourg et Treignes. Ces trois aires de gares sont essentiellement recherchées comme site d'insolation par cette espèce, peut-être aussi comme site de ponte. Comme pour d'autres reptiles, les dépôts de traverses sont particulièrement fréquentés.

La coronelle lisse, *Coronella austriaca*, espèce thermophile, a été notée sur les sites de Warnant et de Treignes. Elle trouve sur les aires de triage ses proies principales, les lacertidés. Les mœurs discrètes de cette espèce et la faible densité habituelle de ces populations peuvent conduire à une sous-évaluation de sa présence dans les friches ferroviaires.

La vipère péliade, *Vipera berus*, n'a été observée qu'en une seule occasion, sur le site de la gare de Treignes. Il devait s'agir d'un individu erratique issu d'un site voisin, car l'écologie particulière de cette espèce la conduit à rechercher des groupements de lisières bien structurés, milieux assez peu représentés dans les aires de gare, du moins lorsqu'elles sont soumises à des pulvérisations de pesticides.

Signalons aussi la mention de la coronelle lisse et de la vipère péliade dans une ancienne carrière, située entre les gares de Berzée et Walcourt, à environ un km de ces deux sites (RAMEAUT, 1992). Ces deux observations, si elles venaient à être confirmées, seraient particulièrement remarquables car les mentions d'ophidiens dans le bassin de la Sambre ont toujours été rarissimes (voir les cartes d'aires potentielles concernant ces espèces dans PARENT, 1997). Plusieurs habitats favorables à ces deux espèces subsistent dans la vallée de l'Eau d'Heure. C'est notamment le cas de la friche ferroviaire de Berzée et de la mégaphorbiaie qui la borde.

Enfin, une donnée plus anecdotique concerne l'observation d'une tortue grecque (*Testudo graeca*) sur l'ancien quai de la gare de Treignes. L'individu s'était échappé d'un jardin proche.

Conclusions

Les grandes aires de gares sont des milieux très peu favorables aux amphibiens, mais qui, moyennant quelques aménagements mineurs, présentent un potentiel d'accueil important pour une espèce menacée : *Bufo calamita*.

Ce sont des milieux qui peuvent par contre se révéler riches en reptiles, tant au niveau de la diversité des espèces que de l'abondance de certaines d'entre elles.

Plusieurs espèces pourraient être victimes de transferts (ou d'introductions) fortuit(e)s via des wagons de marchandises ; c'est le cas en particulier de *Podarcis muralis*, mais potentiellement de toutes les espèces de reptiles qui fréquentent les dépôts de matériaux.

Remerciements

Mes sincères remerciements vont à Jean-Yves Bagnée pour m'avoir communiqué des observations relatives à la gare de Treignes et à Pascal Colomb pour m'avoir renseigné la présence du lézard des murailles à la gare de Ronet.

BIBLIOGRAPHIE

- DE VUYST-HENDRIX L.-M., 1974. — Histoire du chemin de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse. *Parcs Nationaux*, **29** : 129-139.
- FRANÇOIS R., 1999. — Le lézard des murailles, *Podarcis muralis*, dans l'Oise et la Somme. *L'Avocette*, **23** : 18-28.
- GRAITSON E., HUSSIN J. & PARENT G. H., 2000. — Le rôle des voies ferrées dans la mise en place des reptiles en Belgique et dans quelques territoires adjacents (Nord et Nord-Est de la France, Grand-Duché de Luxembourg). *Les Naturalistes Belges*, **81** : 376-395.
- HOFER U., 2001. — *Podarcis muralis*. Dans Les reptiles de Suisse. Birkhäuser : 47-56.
- MEES G. & PASTORET P.-P., 1976. — Un terrain vague intéressant : l'ancienne Gare de formation de Sterpenich (commune d'Arlon, prov. de Luxembourg). *Parcs Nationaux*, **31** : 176-205.
- PARENT G. H., 1978. — Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 2 : Le caractère relictuel d'âge Atlantique de l'aire du Lézard des murailles, *Lacerta muralis muralis* (LAURENTI) au Benelux. *Les Naturalistes Belges*, **59** : 209-222.
- PARENT G. H., 1997. — Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 10 : Chronique de la régression des Batraciens et Reptiles en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg au cours du XX^e siècle. *Les Naturalistes Belges*, **78** : 257-304.
- RAMEAUT F., 1992. — Circuit nature – Walcourt (Thy-le-Château et Pry). Mémoire de guide nature, Cercle des Naturalistes de Belgique, Vierves-sur-Viroin, n.p.